

- ⊖ **Service de la tutelle :** 30,29€

  - Accompagnement des établissements sous tutelle diocésaine 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré (visite de tutelles)
  - Accompagnement des chefs d'établissements (mission pastorale et ecclésial)
  - Participation recrutement Chefs d'Etablissement
- ⊖ **Études prospectives et gestion des structures et des moyens**
- ⊖ **Service communication :** au service de l'ensemble des structures de l'Enseignement Catholique
  - Conseils en communication
  - Mise en œuvre des moyens de communication interne et externe
- ⊖ **Service pédagogique et éducatif :**
  - Aide à l'animation pédagogique et accompagnement des projets d'établissements dans le cadre des C.L.É
  - Accompagnement des chefs d'établissement - Liens avec les partenaires institutionnels - Ouverture à l'international
- ⊖ **Service immobilier :**
  - Coordination des dossiers investissements avec les différentes instances (UDOGECC - propriétaire - Ogec - Uradel)
- ⊖ **Représentation pour collèges et lycées :** Suivi des dossiers (actions péri-éducatives et culturelles avec les partenaires : conseil départemental, conseil régional, CCI, MEDEF, CPGME, rectorat, préfecture...)
- ⊖ **Service B.E.P. (Besoins Educatifs Particuliers)**
- ⊖ **Service TUIC (Technologies Usuelles de l'Information et de la Communication) :** Animation nouvelles technologies (école directe, folios)
- ⊖ **Service Ressources Humaines externes :** suivi de la carrière des enseignants (nominations, mutations, arrêts, formations...)
- ⊖ **Service SAAR (Service d'Accueil et d'Aide au Recrutement) des enseignants :**
  - . Accueil, entretien, recrutement
  - . Gestion des suppléances et des stagiaires
- ⊖ **Service administratif :**
  - Gestion comptabilité : DDEC - Institut Supérieur Ozanam - Courant d'Art - FEDECAR - RENASUP 44 et Pays de Loire - Fondéc (gestion des prêts et dons pour l'immobilier)
  - Campagne de dons (suivi et administration)
  - Suivi administratif et statistique de l'ensemble des écoles (ouvertures, fermetures de classes), données régionales et nationales des effectifs
  - Gestion PPMS

Service de la Tutelle : Les Tutelles congréganistes et la Tutelle diocésaine ont décidé de prendre en compte **le coût spécifique de la Tutelle**, à partir de la rentrée 2010. Concrètement, la cotisation « Services Communs » des établissements sous Tutelle congréganiste est **diminuée de 5,05 € par élève en 2022-2023**. Pour les établissements sous Tutelle diocésaine, le coût de l'exercice de la Tutelle est intégré aux « Services Communs ».

⋮ **Service Psycho en relation avec le service B.E.P. (Besoins Educatifs Particuliers) :**

6,00 €

- ⊖ Diagnostic des difficultés et proposition de temps d'écoute pour des adolescents volontaires
- ⊖ Bilans psychologiques individuels pour les orientations spécialisées
- ⊖ Participation à des actions de prévention avec les organismes de santé, de justice et d'Education Nationale
- ⊖ Actions de prévention santé, soutien aux CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté)
- ⊖ Intervention de crise
- ⊖ Intervention ASH (Adaptation Scolaire et Handicap)
- ⊖ SEGPA (Animation ASH - (accompagnement pédagogique – coordination des structures)
- ⊖ Conseil aux établissements en matière de protection de l'enfance

⊖ **Contribution à la mise en œuvre du statut unique du Chef d'Etablissement**



⋮ **Service de pastorale :**

- ⊖ Accompagnement des équipes pastorales des établissements
- ⊖ Formation pastorale et catéchétique des enseignants
- ⊖ Aide à l'animation pastorale et accompagnement des projets pastoraux dans le cadre des C.L.É.
- ⊖ Coordination des relations avec les instances diocésaines de catéchèse et pastorale

3,02 €

⋮ **Charges établissements :**

**6,54 Euros**

- ⊖ Cotisations reversées aux instances nationales, régionales et diocésaines

**0,78 Euros**

*Formation initiale et continue des enseignants*

- ⊖ Formation professionnalisante
- ⊖ Formation continue des enseignants
- ⊖ Accompagnement tuteur
- ⊖ Conseil en Formation
- ⊖ Subvention Institut (Formation initiale et continue)

7,32 €